



Du 5 au 12 septembre 2009

Tour de Bretagne à la Voile avec Ouest-France

AVIS DE COURSE

Organisation :

Ligue Bretagne de Voile
 1 rue de Kerbriant - 29200 Brest
 Tel : 02 98 02 83 46 - Fax : 02 98 02 83 40
info@voile-bretagne.com

<http://www.voile-bretagne.com/> et <http://www.tourdebretagnealavoile.com/>

1. Lieu : Tour de Bretagne / Villes étapes et dates :

- Samedi 5 septembre : St Malo ⇔ St Quay Portrieux
- Dimanche 6 septembre : St Quay Portrieux ⇔ Perros Guirec
- Lundi 7 et mardi 8 septembre : Perros Guirec ⇔ Brest
- Mercredi 9 septembre : Rade de Brest : parcours « banane »
- Jeudi 10 et vendredi 11 septembre : Brest ⇔ Piriac sur Mer
- Samedi 12 septembre: Piriac sur Mer ⇔ La Trinité sur Mer

2. Autorités organisatrices :

- FFVoile
- Ligue Bretagne de Voile

3. Règles appliquées :

- La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Courses à la Voile (dernière page de couverture des RCV).
- Le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer.
- L'Arrêté du 30 septembre 2004 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires.
- Le Tour de Bretagne à la Voile est une épreuve de la catégorie 3 des règles de la classe Figaro Bénéteau.

4. Bateaux admis :

1. Sont admis les Figaro Bénéteau 2 répondant au règlement de monotype de la Classe Figaro Bénéteau en vigueur et chaque concurrent, propriétaire du bateau et skipper, devra être à jour de sa cotisation à la Classe Figaro Bénéteau »
 - Ils devront être munis d'un certificat de jauge 2009.
 - Le Tour de Bretagne à la Voile se court en double.
 - Les bateaux et un représentant de l'équipage engagé devront se tenir à la disposition des organisateurs dès le mercredi 2 septembre à 9 heures à Saint Malo, port des Sablons.

5. Session de jauge : Une session de jauge aura lieu avant le départ.

6. Stationnement :

- Pendant la course, le stationnement des bateaux sera gratuit dans les ports d'accueil.
- Le stationnement des bateaux à Saint-Malo sera gratuit à partir du **dimanche 30 aout**
- Le stationnement des bateaux à La Trinité sera gratuit jusqu'au **mercredi 16 septembre**
- Les bateaux arrivant par transport routier à Saint-Malo devront le signaler avant au comité d'organisation.
- La présence du skipper ou d'un représentant est obligatoire pendant les manutentions.

7. Conditions d'inscription :

- Date limite d'arrivée des bateaux et d'un représentant de l'équipage à Saint Malo : Mercredi 2 septembre 2009 à 9 heures
- Les Instructions de Course seront délivrées lors de l'inscription les 2 et 3 septembre 2009.
- Date limite d'inscription : Le mercredi 2 septembre 2009 à 9 H
- Prix d'inscription :
 - Inscription avant le 1^{er} juillet : 500 € par bateau.
 - Inscription entre le 2 juillet et le 31 août : 700 € par bateau
 - Inscription après le 1^{er} septembre : 800 € par bateau
- Désistement :
 - Avant le 1^{er} juillet remboursement des frais d'inscription – 20%
 - Après le 1^{er} juillet aucun remboursement des frais d'inscription
- Le formulaire d'inscription ci-joint doit être réexpédié à l'adresse suivante :

Ligue Bretagne de Voile
1 rue de Kerbriant - 29200 Brest

8. Classement :

- Système de points à minima.
- Toutes les courses ont coefficient 1.
- Aucune course ne pourra être retirée.
- Le classement général de l'épreuve sera obtenu en effectuant le total des points de chaque course.
- Le départage des ex æquo, pour le classement général, se fera selon l'annexe A 8 des R.C.V.
- L'équipage ayant totalisé le plus petit total de points sera déclaré vainqueur du Tour de Bretagne à la Voile.
- Les pénalités seront appliquées suivant les Instructions de Course et les règles de la classe Figaro Bénéteau 2009.

9. Dotations :

30 500 euros répartis selon le barème défini par le règlement du circuit solitaire édité par la classe Figaro Bénéteau.

